

Conservation concertée de biens culturels : Mesures IPM chez KLUG-CONSERVATION



De bonnes stratégies pour la préservation de biens culturels comportent également des mesures de gestion intégrée des nuisibles (IPM = Integrated Pest Management). Les exigences relatives à l'organisation d'un système IPM efficace sont de plus en plus complexes compte tenu, entre autres, du réchauffement climatique. L'augmentation des nuisibles ainsi que leur propagation, par exemple du fait du stockage et du transport, constitue un risque d'infestation du patrimoine culturel important et grandissant.

Dans son système IPM, KLUG-CONSERVATION intègre l'être humain comme facteur de risque et développe en permanence en collaboration avec ses clients, transporteurs et fournisseurs des mesures de prévention visant à protéger au mieux le patrimoine culturel à l'avenir également.

Le système IPM est un standard chez KLUG-CONSERVATION et toutes les mesures qui le composent satisfont à la norme EN 16790 : « Conservation du patrimoine culturel – Gestion intégrée des nuisibles (IPM) pour la protection du patrimoine culturel ». Le système de contrôle qui nous est propre contient toute une série harmonisée de mesures nécessaires pour la prévention ou la lutte contre les nuisibles et il se compose pour l'essentiel de trois domaines principaux.



Principaux domaines de la gestion intégrée des nuisibles (IPM)

1. Mesures préventives : Prévenir une infestation de nuisibles
2. Surveillance et diagnostic : Détection d'une infestation de nuisibles
3. Mesures de gestion d'une infestation de nuisibles au besoin

Il est d'une importance capitale que la surveillance et les traitements soient effectués selon un plan de prévention et non au besoin. La prévention a la priorité absolue. Celle-ci repose sur une approche globale visant à empêcher tout risque de destruction de biens culturels dans les établissements de conservation.



Efforts concertés pour la conservation des biens culturels

Même le meilleur système de contrôle propre à l'entreprise ne sera efficace que si tous les acteurs travaillent dans un esprit de concertation. Ce n'est que si vous, nos client, fournisseur et transporteur, mettez en pratique les principes de la gestion IPM, que nous pourrons conjuguer nos efforts pour la meilleure prévention de nos biens culturels.



Surveillance IPM

Notre collaboratrice chargée de la gestion IPM, Ariane Braun, coordonne les mesures organisationnelles et préventives pour la prévoyance en accord avec notre conseiller externe Stefan Biebl et veille à ce que celles-ci soient contrôlées et respectées.

KLUG-CONSERVATION fournit exclusivement des produits surveillés selon le système IPM.

N'hésitez pas à contacter nos experts à l'adresse : ipm@klug-conservation.de

Prévention chez KLUG-CONSERVATION

Les mesures suivantes ont déjà été mises en œuvre et nous travaillons en permanence à l'élaboration de nouveaux concepts pour les optimiser. En ne perdant jamais de vue : la meilleure protection possible de nos sources historiques.



- chargée de la gestion IPM en interne ; conseiller externe
- adresse de contact : ipm@klug-conservation.de
- formation de tous les collaborateurs KLUG
- formation externe du service Assurance qualité
- surveillance dans tous les locaux de l'entreprise
- réunions IPM régulières (au moins tous les six mois)
- mesures conformes à la norme DIN EN 16790
- tous les joints du bâtiment sont dotés d'une élasticité permanente
- les portes ont en plus été dotées de joints brosses
- cycles de nettoyage supplémentaires pour le magasin et la production en plus du nettoyage d'entretien
- aspirateur avec filtre à eau
- intégration des principes IPM dans le règlement interne de l'entreprise, par exemple interdiction d'entrer des denrées alimentaires dans l'entreprise, port obligatoire de vêtements de travail appropriés, moustiquaires aux fenêtres, etc..
- établissement d'une évaluation des risques pour toute l'entreprise
- toutes les palettes sont conformes aux normes NIMP (IPPC)
- seules les palettes EURO de la catégorie „nouvelle“ selon UIC 435-2 correspondent à ISPM15 / IPPC
- conditionnement des articles conformément aux exigences du transport maritime possible
- les camions du transporteur attitré de l'entreprise sont désinfectés toutes les 6 semaines (certification IFS)
- contrôle de toutes les entrées de marchandises en matière d'infestation de nuisibles par le service d'assurance qualité
- les fournisseurs doivent satisfaire à des exigences minimales dans le domaine IPM et /ou être certifiés selon la norme BRC
- les articles de KLUG-CONSERVATION portent le label « Contrôle IPM »
- des procédures en cas d'infestation de nuisibles à l'attention des collaborateurs et des clients sont disponibles
- conditionnement d'un chien de recherche prévu